

COMMUNE D'ANDERLECHT
Mme A.-M. VANPEVENAGE
Echevine de l'Urbanisme
Place du Conseil, 1
1070 BRUXELLES

V/Réf : 47826
N/Réf. : AVL/AH/AND-2.175/s.525
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : ANDERLECHT. Rue de Fiennes, 37. Demande de permis d'urbanisme portant sur la rénovation et l'extension d'un immeuble de logements.
Dossier traité par M. S. Dielens

Suite à votre courrier du 3 septembre 2012 sous référence, réceptionné le 6 septembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 12 septembre 2012.

Le dossier concerne un immeuble d'angle néoclassique situé dans la zone de protection de la Maison communale classée comme monument. Les travaux concernent la rénovation des logements existants ainsi que leur extension au moyen de la couverture de la cour intérieure.

Bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, les travaux proposés ne seront pas visibles depuis ce bien et ne modifieront pas son contexte. La présente demande relève donc plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur).

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)